

Notre insertion contre la leur !

Le 19 septembre dernier à Perpignan, une manifestation organisée à l'initiative d'AC ! s'est achevée par une tentative d'occupation du Conseil Général des Pyrénées-Orientales, peu avant d'être dispersée par la police. Le Président socialiste du Conseil Général, Christian Bourquin, avait en effet annoncé vouloir imposer aux allocataires du RMI du département des heures de travail non rémunérées.

C'est donc un gros millier de chômeurs et précaires divers qui se sont mobilisés. Working poors sans-abri refusant le Workfare ou interdits de RMI réclamant du revenu, sans-papiers récemment régularisés et donc promus au statut d'allocataires des CAF, syndicalistes et emplois jeunes du public, travailleurs saisonniers, intermittents, ou intérimaires, apprentis peintres et retraités, travailleurs sociaux et étudiants, stagiaires... ont fait de cette première initiative nationale décentralisée contre le travail forcé, la baisse des salaires et l'extension de l'emprise d'un contrôle social disciplinaire un succès. La manifestation de Perpignan a innové en ce qu'elle fut l'une des premières mobilisations collectives opposées à l'emploi comme norme d'insertion dans la survie.

Car le projet Bourquin n'est malheureusement pas issu des délires isolés d'un cheffailon local. Les notables du Parti Socialiste, et Martine Aubry en tête, qui fut durant trois ans la collaboratrice de Jean Gandois à Péchiney, ont depuis longtemps adopté avec enthousiasme la doctrine des instances financières internationales (OCDE, FMI, Banque mondiale, etc.) « d'activation des dépenses passives » (utiliser l'argent des allocataires et autres salariés pour financer l'emploi). Loin de copier sans imagination le libéralisme des années 80', la politique américaine de Reagan ou britannique de Thatcher de destruction pure et simple des acquis sociaux et de pans entiers du pouvoir salarié dans l'entreprise, ceux ci se doivent d'adapter le vent d'ouest du libéralisme à la donne européenne. Les socialistes français ont été à la pointe de e mouvement de libéralisation forcée qui caractérise les 25 dernières années. Ils avaient réussi le blocage des salaires, la relance des profits et la croissance de la rente. Une précarisation accélérée structure désormais le salariat (un salariat qu'il vaudrait mieux éviter d'identifier avec les possesseurs concrets de bulletins de paie issus de l'emploi officiel) des pays capitalistes développés. Un précarariat ré-émerge au sein de rapports salariaux profondément transformés. Et ce précarariat est constitué d'un continuum de population variées qui, selon la conjoncture socio-politique, le moment de la trajectoire vécue, manifeste hors et dans l'entreprise pour exiger des formes de garanties de revenu. Y compris parmi ceux qui incarnent les figures de l'exclu, célibataires sans-abri, cette demande sociale de garanties monétaires et matérielles (droits créances, droits propres au salarié employé, en formation ou au chômage), c'est la demande d'un investissent pour que puissent s'actualiser les capacités de chacun à produire des agencements sociaux, des richesses, à exercer l'invention.

La marginalisation des luttes de l'immigration jusqu'au retour des sans papiers sur le devant de la scène, l'ethnisation du social (qu'on se rappelle les propos de Mauroy contre les grévistes « islamistes » de chez Talbot en 1983) et la précarisation, ont fait des années 80 un cauchemar dont nous avons encore du mal à sortir. Le renouveau des luttes durant les années 90 n'a pas produit de vision critique cohérente. D'aucuns parmi nous parlent encore de projet social, laissant dans l'ombre les transformations réelles que le conflit capital/travail provoque. Les socialistes français se trouvent aujourd'hui confortés par les victoires électorales du social-libéralisme européen. Le problème posé dans les Pyrénées orientales dépasse donc absolument l'échelle d'un potentat socialiste local. Le parcours socialiste est passé par la case Baumettes, finie la gauche caviar, ses réformes spectaculaires et ses strass, voici venue l'heure d'une accablante gauche administrative, une gauche technocratique de gouvernement qui joue la petite réforme perpétuelle de sa gestion de l'existant, avec le marché pour tout horizon.

Sous peine de perdre toute capacité d'initiative articulée, le mouvement des chômeurs et précaires qui a mené l'an dernier un conflit social d'ampleur devra être capable de comprendre cette forme de gouvernement. Pour être à nouveau capables d'agir en force d'impulsion, l'expérience de laboratoire qu'aura été Perpignan doit être prise en compte, et ce y compris pour les conflits politiques au sein du mouvement dont cette échéance est emblématique...

Le premier projet Bourquin : une opération de marketing Endossant le rôle du tribun populaire parti à la pêche des plébiscites patronaux et des voix frontistes, métamorphosant du même coup des millions de chômeurs soit en inadaptés nécessitant une rééducation par le travail, soit en dangereux marginaux à la paresse louche, M.Bourquin comptait sur une opération publicitaire en faisant des Pyrénées-Orientales « un département-pilote » pour sa nouvelle version des travaux forcés, en déguisant de vieux slogans

fascistes en un brillant dispositif technocratique (de « Arbeit macht frei » à « Travail, Famille, Patrie », on sait d'où sortent les plus célèbres mots d'ordre travaillistes). Mettre les « assistés » au travail pour leur apprendre à mériter leurs 2 000 francs par mois, le message de Bourquin ne pouvait être plus explicite.

La mobilisation est d'emblée parvenue à repousser cette menace de renaissance d'un STO pétainiste sous l'égide de la « gauche plurielle ». Soudain embarrassé par le risque que soit révélé au grand jour le sens véritable des paroles de Jospin sur la « société fondée sur le travail et non sur l'assistance », opposées l'hiver dernier aux luttes des chômeurs et des précaires sur le revenu, le gouvernement a préféré ne pas soutenir les provocations de Bourquin et l'aider à reformuler son projet.

Bourquin 2 : des avantages de la loi Aubry

Mais l'offensive du Workfare n'a perdu qu'une bataille à Perpignan. Dès le 16 septembre, le sinistre Bourquin lançait sa contre-attaque en annonçant un second projet pour l'insertion. Ce nouveau projet gomme l'aspect le plus évidemment scandaleux du premier (le travail gratuit et forcé), tout en se proposant implicitement d'aboutir au même résultat : contrôle disciplinaire des chômeurs et obligation d'accepter n'importe quel travail pour n'importe quel salaire et dans n'importe quelles conditions.

Découvrant les magnifiques possibilités offertes aux employeurs par la loi Aubry de juillet 1998 dite « contre » l'exclusion pour se remplir les poches grâce à la « solidarité nationale », Bourquin a transformé son projet pour le rendre plus légal, plus insidieux, plus subtil, c'est-à-dire d'autant plus dangereux pour les chômeurs et précaires. D'une provocation principalement dictée par des préoccupations marketing (se faire connaître est nécessaire au politicien local et le faire en reprenant aux notables de droite leur rhétorique anti-RMIstes reste un must, une rareté spectaculaire parmi les politiciens socialistes, surtout lorsqu'ils disputent à la droite sous influence frontiste l'électorat local...), Bourquin est passé à la mise en oeuvre concrète. Il s'agit désormais beaucoup plus classiquement, pour arriver à ses fins, de se servir des dispositifs légaux, en particulier les mesures phares de la politique sociale du gouvernement que sont « le salaire combi » (autrement appelé « mécanisme d'intéressement ») et un contrôle accru des allocataires.

En effet, décidément réfractaire à l'idée d'augmenter les minima sociaux, ce gouvernement a choisi il y a quelques mois d'améliorer le dispositif de cumul dégressif du très minimal RMI et d'un salaire tout aussi minimal (jamais plus d'un demi SMIC) sur une durée très déterminée : cette brillante idée du « salaire-combi » empruntée par notre gauche poubelle à la CDU allemande offre le double avantage de représenter une subvention discrète autant que massive aux employeurs de précaires, tout en faisant baisser les chiffres du chômage sur les écrans de télévision. PS-CNPF, « intéressement à l'emploi », même combat.

A cette promotion pure et simple de l'emploi précaire s'ajoute une massification des mesures de contrôle des allocataires. Convocations, radiations du RMI, inspections à domicile (en novlangue techno-socialo-libérale, ça s'appelle le « suivi individualisé des dossiers par le référent insertion »), le nombre de ces contrôles est passé de 70 000 en 1996 à 230 000 en 1997. Ils ont pour fonction essentielle de forcer les allocataires à accepter des contrats sous-payés n'ayant rien à voir avec leurs qualifications, leurs compétences ou leurs désirs, sous couvert d'insertion et sous peine de radiation. La multiplication des CES en nettoyage-entretien-surveillance, des « chantiers-école » et autres stages non rémunérés ne date pas d'hier ; le fonctionnement des collectivités locales s'appuie très largement sur les emplois d'insertion, : les nouveaux notables ont besoin de domestiques et les employeurs de main d'oeuvre à bon marché. Sur la base de ce dispositif, l'originalité de Bourquin c'est d'avoir pris l'initiative de transférer l'intégralité des fonds départementaux affectés à l'insertion vers « l'activité économique », en clair : vers les employeurs. Une priorité qu'en fait nombre de départements ruraux appliquent déjà. Il suffit d'ailleurs de lire les données relatives au plan départemental d'insertion dans les Pyrénées orientales pour constater qu'une association d'insertion recueille déjà dans l'ensemble des Commissions locales d'insertion (CLI) du département, la majorité relative ou absolue des crédits affectés à l'insertion... Des actions récentes à Rennes, ou des informations en provenance d'autres départements (Lot et Garonne, Landes, etc;) montrent d'ailleurs clairement que cette situation n'est pas limitée aux PO.

« Avec le RMI, je m'insère un minimum »

La loi RMI de 1988, stipule en effet que chaque département doit consacrer 20 % des sommes versées par les CAF aux allocations à « des mesures d'insertion ». Si ces mesures financées à hauteur de 5 milliards de francs par an ne sont pas définies par la loi, c'est entre autre parce que la notion d'insertion

telle qu'elle figure dans l'ajout à la loi RMI de 1992 est présentée de manière très ouverte (renforcer l'autonomie et la vie dans la cité); le texte précise même que l'insertion ne doit pas être limitée à l'insertion économique. Mais l'architecture du dispositif RMI fait des Conseils Départementaux d'Insertion (CDI) les décideurs réels de l'affectation des budgets qu'ils doivent consacrer aux mesures d'insertion.

Il est certes prévu que ces CDI siègent en concertation avec les associations de lutte contre l'exclusion. Mais, en fait, ce sont les notables du Conseil Général de chaque département qui se concertent avec les notables à la tête des entreprises d'insertion, d'associations intermédiaires, de structures de « formation », etc. pour attribuer cet argent.

Il règne une opacité totale sur ces comptes, les principaux concernés, les allocataires du RMI, ne sont bien sûr pas consultés : la publicité récente et exceptionnelle faite à l'attribution de ces fonds à des clubs de football professionnels en Corse, avec la bénédiction du Préfet de la République, n'en fait pas un cas malheureux et isolé. La captation patronale des crédits alloués à l'insertion est la norme en France puisque plus de 60 % de ces crédits sont alloués aux employeurs. A Paris, les Cellules d'Appui à l'Insertion ont pour fonction d'amener les allocataires, par harcèlement et chantage à la radiation, à accepter des contrats de la Ville de Paris offrant la moitié du SMIC, histoire de remplacer les emplois municipaux à moindre coût.

Bourquin, en optant pour une interprétation non seulement réductrice, mais carrément coercitive de la notion d'insertion ne fait donc que suivre et formaliser en l'explicitant la tendance générale. Faire cela en grand revient à déterminer de manière très précise l'ensemble des mesures d'insertion qui seront proposées aux allocataires. Car légalement, ceux-ci peuvent être tenus de signer un contrat d'insertion trois mois après leur demande de RMI. Chacun sait comme il est difficile de négocier un contrat d'insertion qui respecte les besoins des allocataires ou leurs vœux. La notion de contrat est d'ailleurs parfaitement fallacieuse en ce qui concerne le RMI puisque l'une des parties contractantes – l'allocataire - ne peut obtenir ni obligation de moyens, ni obligation de résultats des institutions chargées de l'insertion (un allocataire charentais avait réussi à négocier avec son référent RMI un contrat prévoyant la fourniture d'un ordinateur, de locaux et d'argent dans le cadre de son insertion, mais la CLI n'a jamais voulu le valider...).

La nouveauté Bourquin c'est de définir l'insertion de manière exclusive. Les travailleurs sociaux chargés de ce dispositif n'auront plus dans leur besace d'autres mesures que celles orientées vers l'emploi. Du côté des allocataires, le « refus d'insertion », c'est à dire le fait de ne pas signer ou bien de ne pas respecter un contrat inacceptable, va ainsi pouvoir servir de motif à de nouvelles radiations.

5 milliards de francs annuels sont ainsi volés à des allocataires du RMI pourtant contraints à survivre avec 2 000 malheureux francs par mois. Bourquin et ses sbires pensent bien sûr que c'est déjà trop. Dans le texte extraordinaire qui présente son projet, il aligne les chiffres globaux du « budget d'intervention sociale » de son département pour démontrer que « le coût toujours plus élevé du RMI évolue au détriment des autres prestations sociales : petite enfance, jeunes ménages en difficulté, personnes handicapées ou personnes âgées » : bref, selon Bourquin, ce sont les RMIstes qui piquent l'argent des bébés, réduisent au désespoir les vieilles dames, maltraitent les handicapés, - et on n'a plus qu'à encourager le lynchage des pauvres par les pauvres. Une telle mauvaise foi populiste et nauséabonde mérite à elle seule nous n'abandonnions pas la lutte contre pareille ordure.

Nous devons imposer notre contrôle collectif et notre présence au sein des Conseils Départements d'Insertion et obtenir la distribution intégrale des fonds d'insertion aux allocataires eux-mêmes, par exemple par le biais d'un chèque-insertion annuel. Pour développer nos propres projets, nous savons ce dont nous avons besoin, instruments de travail et de formation, équipement nécessaire à la vie quotidienne, lieux de rencontre et d'échange. Pour être productif, un allocataire du RMI a-t-il besoin de perdre son temps à ramasser les feuilles mortes dans les jardins d'un Conseil Général pour un salaire à peine supérieur à son allocation ? Ce dont il peut avoir besoin en revanche, c'est de livres, d'une machine à laver, de soins dentaires, d'un instrument de musique ou d'un logement avec eau courante, chauffage, électricité et téléphone. C'est à l'allocataire d'en décider parce que c'est à lui de « développer son autonomie sociale, sa participation à la vie civique, notamment dans les quartiers », comme le prévoit la loi sur le RMI.

Précaire Pride

Avec l'insertion à la mode Bourquin, Aubry, Jospin et consorts, personne ne risque de développer son autonomie sociale : le Workfare est en fait un vaste projet d'asservissement disciplinaire, par transformation des chômeurs, dont le nombre fait si mauvais effet pendant les débats électoraux, en une classe de salariés corvéables à merci. L'un des bénéfices majeurs qu'escomptent les promoteurs de cette tactique, c'est de saper les bases subjectives du mouvement d'auto-organisation des chômeurs et des précaires, de casser les niveaux d'auto-défense sociale que nous construisons, en stigmatisant, en culpabilisant les allocataires et l'ensemble des précaires. En Allemagne, les chômeurs qui font semblant d'aller au travail ou rasant les murs sont encore légion. Le mouvement qui s'y développe a commencé à changer cela. Mais le projet des exploiters est exactement inverse. Ils veulent fabriquer de la honte et de la culpabilité car ces dispositions d'esprit leur laisseraient les mains libres. Voilà pourquoi, lors de la campagne contre la suppression des fonds sociaux, nous avons organisé une « précaire pride » à Paris. Ils nous veulent honteux et soumis nous choisissons l'arrogance et la fierté.

Non, nous ne pleurnicherons pas pour obtenir des emplois, nous ne supplierons pas les patrons de nous exploiter, nous ne ramperons pas à genoux devant les employeurs, histoire que les salaires baissent encore un peu plus. Ce que fait le travaillisme, c'est propager de la mauvaise conscience pour aiguïser la concurrence dans l'obtention d'un poste, pour que le travail devienne une lutte de tous contre tous, et ce, pour le seul profit des exploiters. Le Workfare ne passera pas par nous, nous ne serons pas les « jaunes » des temps modernes dont les patrons se serviraient à volonté pour briser les grèves, détériorer les conditions de travail et faire baisser les salaires. Nous devons combattre l'offensive globale du travaillisme sur chaque nouveau « plan départemental d'insertion », sur chaque « contrat d'insertion » individuel.. Ce qui est en jeu, c'est notre capacité à utiliser la mutation productive actuelle au profit de tous les travailleurs, que leur travail soit ou non lié à un emploi. Tout montre, pour qui veut bien le voir, que l'insertion telle qu'ils la conçoivent vise à maintenir, envers et contre tout, le poids, existentiel et pratique, de l'idéologie du travail.

Emparons-nous de toutes les luttes puisqu'elles marquent les étapes pour la réappropriation de nos vies. C.I.P, fonds sociaux, réformes de l'UNEDIC, lutte sur l'AFR, statut des intermittents du spectacle, minima sociaux, droit au revenu pour les moins de 25 ans,...: voilà qui trace le terrain de nos conflits, et aussi une ligne (peut-être trop) souterraine contre l'emploi et l'exploitation. L'idéologie du travail n'a jamais cherché à développer l'activité réelle, la jouissance productive des individus. Ce qu'elle veut, c'est rabaisser, soumettre, couler chacun dans le moule choisi par son employeur, l'enfermer dans la dualité d'un travail pénible et de loisirs débiles. Cette idéologie est sciemment contre-productive. Il faut surtout empêcher les individus d'avoir le temps de développer leurs propres activités, leurs propres réseaux d'échanges et leur inventivité. Ce qui est en jeu, c'est notre capacité à détourner la mutation productive actuelle au profit de tous les travailleurs, que leur poste de travail soit ou non lié à un emploi. Oui, des chômeurs fiers d'eux-mêmes mettent en danger tous les rapports d'exploitation.

Autant le dire haut et fort, c'est notre insertion contre la leur !

Paris, le 16 novembre 1998

CARGO (Collectif d'Agitation pour un Revenu Garanti Optimal),
c/o MTLC, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris.